

LA GALETTE

LA MERE VENEREE DE L'EPAULETTE D'OR

NUMERO 100

DATE 27. MAI. 1972
27 . | . 167

- CIGARETTES - PLUS DE PERCEPTION ? -

A partir du 15 juillet, les militaires appelés pourront acheter leurs cigarettes et leur tabac dans la limite des quantités définies par les textes actuels (16 paquets de cigarettes à 31 c. ou 8 paquets de tabac à 41 c.)

Cette décision qui laisse à chaque militaire appelé le choix d'acquérir ou non la quantité de tabac mise à sa disposition vise essentiellement à permettre aux intéressés d'assumer pleinement leur propre responsabilité dans un domaine strictement personnel.

- LES CENT BOUGIES -

de

" LA GALETTE "

LA GALETTE

Journal créé par le
Club de la Presse

Mardi 7 septembre 1971

Numéro 1

- Le Lieutenant-Colonel Louis CHAILLET, venant du 11ème Régiment de Chasseurs à Mitrailleuses, a pris le Commandement de l'Ecole le 1er septembre 1971.
- Le stage d'annuel s'est déroulé à l'Ecole de la 4ème septembre 1971 sous la direction du Chef de Bataillon PELLERIN assisté du Capitaine MARTIN-BERNE. L'animation a été réalisée par le Prévisionnel, 3 commandants de compagnie et 8 chefs de section, 3 officiers, 8 sous-officiers, 17 professeurs diplômés, 14 sergents assistants ont participé à ce stage à l'issue duquel les directives pour l'année scolaire à venir ont été définies par le Chef de Corps.
- L'Adjudant-Chef PHTZ, prenant sa retraite, a été remplacé dans ses fonctions de Président des sous-officiers par l'Adjudant-Chef BLANC, élu avec 60 % des voix.
- L'incorporation des élèves a débuté hier, 37 nouveaux, destinés aux classes de seconde, ont déjà rejoint l'Ecole; 60 (seconde) sont attendus aujourd'hui; 25 (15 secondaires, 40 secondaires) arriveront demain; 60 (CP.1 et CP.2) jeudi et 40 (CP.1) vendredi. 457 sections retourneront le mardi 14 septembre.
- L'annuaire est à la disposition des familles et des élèves tous les jours de 8 h.00 à 12 h.00 et de 14 h.00 à 18 h.30 et l'assistante sociale de 8 h.15 à 12 h.00 et de 14 h.00 à 19 h.00.
- Les personnels affectés ministériels perdent désormais le titre de professeur aspirant (ou professeur militaire) ou sergent assistant (ou grand éducatif), les grades correspondant au grade sont en cours de confection.
- Les militaires aux grands chevaux sponges dans la cour de l'Ecole samedi étaient des cadres de réserve du 2^e R.I. Ils vous participeront à une séance d'instruction, prévue à la convocation verticale des 22, 23 et 24 octobre 1971.
- Un Club de la Presse est créé à l'Ecole Militaire. Son attachement au C.S.A. sera proposé à la prochaine Assemblée Générale. Des bulletins spéciaux seront mis en place dans les compagnies et les services faciliteront la transmission des documents à publier ou des idées.

Après neuf mois d'existence, la Galette fête aujourd'hui son centième numéro. La tradition voulant que les centenaires soient un événement remarquable, nous la respecterons. Nous avons pensé qu'il était normal que cet article lui soit consacré, afin de faire un bilan et d'avoir un aperçu de tout ce qui a été fait depuis sa création.

Souvenez-vous ! Le 7 septembre 1971, le numéro "un" de la Galette paraissait. Son but : informer tout le personnel sur la vie intérieure de l'Ecole, permettre à tous d'échanger des idées - sans aucune polémique, tout en étant correct et courtois, - d'être un lien entre tous (Commandement, Services, Elèves, etc...). La Galette est le porte parole de chacun.

Créée au début sur ronéo, puis sur machine Offset, la Galette n'a pas cessé d'améliorer sa présentation. L'apparition des photos nous a permis de mieux atteindre le but que nous nous étions fixé, car l'image contient par elle-même une foule de mots.

Guidée dans ses premiers pas par le chef de Bataillon PELLERIN, la Galette fut ensuite dirigée par le Capitaine MARTIN-BERNE. Celui-ci, devant suivre le stage de "Capitaines", c'est le Capitaine LAGRANGE qui prit les commandes de la Galette. Après plusieurs mois passés au service de notre journal, désigné pour continuer ses services à MADAGASCAR (nous lui souhaitons, ainsi qu'à toute sa famille de passer un très bon séjour sous le soleil malgache), il passera à son tour le relais à son successeur, le Capitaine BICH.

Cent numéros, cela représente environ 300 photos qui, Galette après Galette, nous ont retracés les activités des clubs, les revues, les prises d'Armes, etc...

En plus de sa parution régulière, la Galette a également sorti des numéros spéciaux (cérémonie du "2 S", Parachutisme, Galette illustrée, etc...)

Enfin, pour remplir son rôle d'informateur, la Galette a également effectué des travaux pour différents

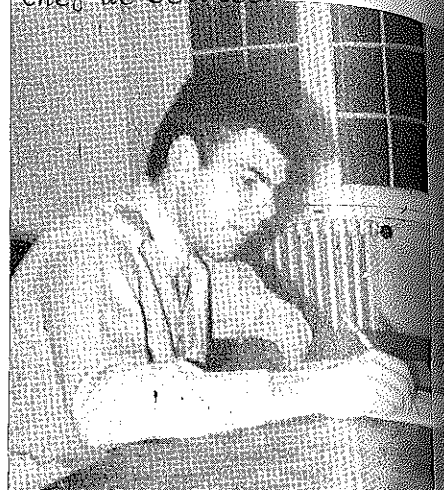
FILM SUR LA REALISATION DE
LA GALETTE

Levée des boîtes - Prise de
vues - Interview - Rédaction



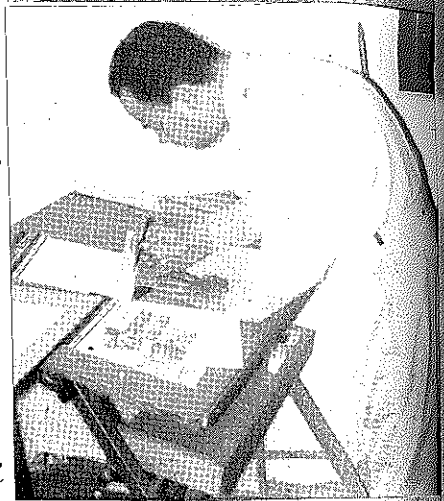
Développement - Mise en
page - Frappe des textes
Impression du journal -

Le tout supervisé par le
Chef de Service.



services (dépliants, programmes
pour le théâtre, invitations, etc.)
grâce à la machine offset qu'elle
possède.

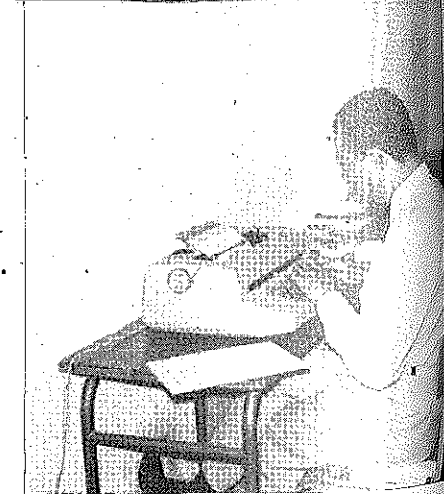
Mais, dans toutes ses activités, la
Galette a été considérablement ai-
dée par la participation de chacun
de ses lecteurs. Certains nous ont
transmis des conseils ou des idées
(jamais assez nombreux à notre goût)
d'autres, des critiques (intéressan-
tes le plus souvent). Nous avons
toujours essayé de nous y rapporter
dans tous nos travaux. Il serait
souhaitable que cette participation
continue à tous les échelons afin
que la Galette puisse accomplir plei-
nement sa tâche.



- VIE à l'ECOLE -

Affectation : l'Adjudant LAWSON Em-
manuel des T.D.M. rapatrié de Poly-
nésie Française, est affecté à l'E-
cole qu'il rejoindra le 9 juin 1972.

Mutation : l'Adjudant MIHALA Paul
de l'A.B.C., reçu au concours des
Officiers Techniciens, sera promu
Sous-Lieutenant le 1er juillet 1972
et rejoindra le 8^e Régiment de Dra-
gons à MORHANGE, le 1er Août.

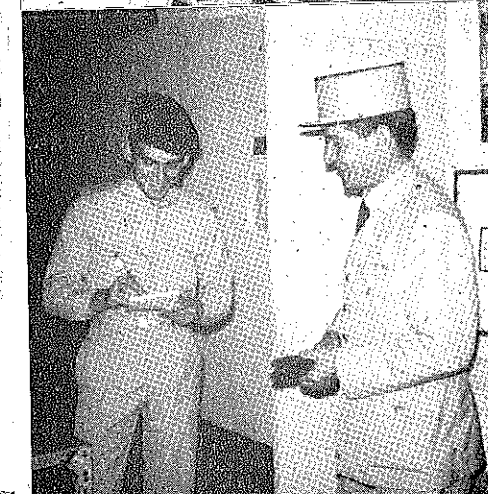
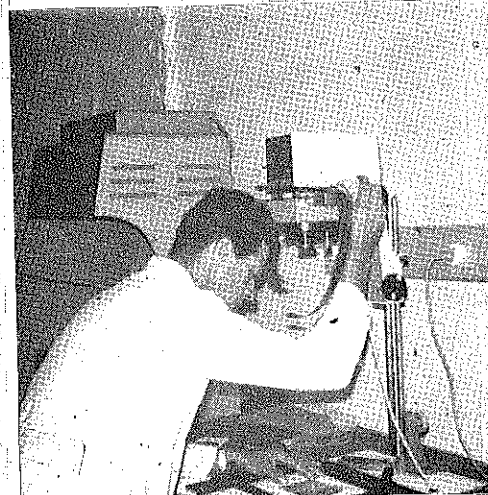


- VIE et AVENIR -

Le Général DEYSSON Commandant la 7^o
Région Militaire viendra inspecter
l'Ecole le 7 juin.

Le 8 juin, le Général De SAVIGNY, Ad-
joint au Général Directeur de la D.
T.A.I., viendra à l'Ecole dans le
cadre de la visite d'avancement.

-----oOo-----



ORIENTATION PERMANENTE

appliquée à l'Ecole

L'Ecole n'est pas un lycée ordinaire. - Certains ne semblent le comprendre.

Elle est une institution qui donne une formation en essayant de permettre à chacun une orientation permanente.

Il importe donc que chacun ait à tout instant l'impression nette :

- 1) - d'avoir connaissance du fait que les citoyens français par l'intermédiaire du budget des Forces Armées dépensent chaque année 1.300.000 anciens francs pour lui donner gracieusement une formation scolaire, intellectuelle, militaire et morale, et un soutien habillement, couchage, nourriture et fournitures diverses.
- 2) - d'avoir conscience que ces dépenses ne sont pas consenties à titre purement gratuit, mais comme un investissement "Défense Nationale" servant à préparer sur tous les plans les Officiers et plus particulièrement les Saint-Cyriens dont la France aura besoin demain.
- 3) - de comprendre que toute attitude de sa part visant à profiter des privilèges du a), sans, en conscience, être déterminé profondément à jouer le rôle que l'on attend de lui dans le système de Sécurité du pays est une attitude équivoque qui peut se produire mais ne doit pas se prolonger.

En conséquence il est évident que :

- 1) - les élèves du lycée militaire doivent envisager de quitter éventuellement l'Ecole à la fin de chaque année scolaire et non après la sélection du baccalauréat.
- 2) - les Cadets du Bataillon des Cadets ne peuvent naturellement envisager que des concours militaires.

Le Colonel

note de la rédaction

Cet article répond à un certain nombre de questions posées par les élèves concernant l'obligation pour eux de ne présenter à l'Ecole que des concours militaires. - Ces articles intéressants quand au fond n'ont pu être publiés car non signés - Il est rappelé que tout article doit être signé pour être publié.

RECTIFICATIF à la TRIBUNE LIBRE du 23 mai 1972 -

Cette rectification apportée à l'article paru le 23 mai dans la Galette à propos du Scoutisme : Il existe en France non trois, mais quatre branches de Scoutisme, le "Responsable de la Communauté Route" ayant en effet oublié de mentionner dans son article la "Fédération des Scouts d'Europe". Les Scouts d'Europe, catholiques, sont actuellement plus de 10.000 en France, leur effectif atteignant 150 dans la seule ville d'AIX.

M. DAVID - 2° Cie.

PETITES ANNONCES -

Seulement un projet

On nous l'a glissé dans le creux de l'oreille, mais il ne s'agit encore que d'un projet

La rentrée pour les anciens élèves et ceux venant d'autres Ecoles se fera les 12 et 13 septembre, en tenue militaire (veillez à la coupe de cheveux).

La rentrée pour les jeunes aura lieu les 5, 6 et 7 septembre.

La reprise des cours quant à elle se fera le 14 septembre.

TESTS DAUPHINS -

22 élèves accompagnés par le S.A NIEDEREST participeront à la session de passage des tests Dauphins qui aura lieu à la piscine Vallier de Marseille le 29 mai à 12 h.00

Championnats d'Académie -

Les équipes d'athlétisme Juniors et Cadets de l'Ecole sont qualifiées pour les championnats d'Académie qui se dérouleront le 1er juin à Marseille.

Rencontre de judo -

Une rencontre de judo dans le cadre de l'Amicale Kodokan réunira dans la salle de l'Ecole, les clubs d'Aix en Provence - Gardanne et du Puy Ste Reyparade le 27 mai à partir de 18 h.30

GYMNASTIQUE -

Le mercredi 31 mai 1972 à 18 h.00 dans la salle omnisport du Jas de Bouffan aura lieu une démonstration gratuite de Gymnastique Sportive Féminine par les formations pré-olympiques d'Allemagne et de Hollande.

Vous êtes autorisés à assister à cette démonstration et nous ne doutons pas que la haute qualité des exécutantes vous attirera nombreux

- INTERDICTION -

Par Note de Service n° 255/P. en date du 23 mai 1972, le Général Commandant la 4° Région Aérienne et Commandant d'Armes de la Place d'Aix en Provence fait connaître que, suite à certains incidents, il interdit, à tout militaire stationné sur la Place d'Aix en Provence, pour une durée de 2 mois, à compter du 1er juin 1972, l'accès du café " Le Carrefour - Bar " situé rue d'Italie à Aix en Provence.

- GRANDE FETE NAUTIQUE - E.M.P. -

Le samedi 3 juin 1972, à 20 heures à la piscine municipale d'Aix-en-Provence, se déroulera une grande Fête Nautique organisée par le Service des Sports de l'Ecole. - Au programme, de nombreuses démonstrations de sports nautiques (Canoë - Kayac - Plongée sous-marine - Natation), avec la participation de l'équipe des enfants des Cadres ainsi qu'un relais 20 fois 50 mètres par compagnie avec remise d'une coupe à la compagnie victorieuse. Gageons que nombreux seront ceux qui profiteront de l'entrée gratuite pour aller applaudir leur équipe.

- PROGRAMME -

Durées approximatives	Disciplines	Grandes lignes du programme
20 '	Canoë - Kayac	Démonstrations : - Kayacs monoplaces (Déplacements - Appuis - Slalom - Esquimautage) - Canoë biplace (Déplacements - Appuis - Slalom) - Figurations avec quatre bateaux réunis
30 '	Plongée sous-marine	Démonstrations - Différentes sortes de sauts - Palmage en surface - Passage sur embout - Immersion par plongeon de canard - Déséquipement - Equipement - Echange de scaphandres - Figurations au fond du bassin
60 '	Natation	- 4 fois 100 mètres 4 nages - Course 200 mètres 4 nages - 50 mètres par les enfants des Cadres - Relais 20 fois 50 mètres avec 4 équipes (Ruibet, 1è, 2è, 3è, Compagnies)